

N° 33 | JANVIER 2020

PIO MON VILLAGE

RETROUVEZ TOUTE LA VIE DE VOTRE COMMUNE SUR
[HTTPS://MAIRIE-OPIO.FR/](https://mairie-opio.fr/)

TOUTE
L'ACTUALITÉ
DU VILLAGE

LE BULLETIN MUNICIPAL DU VILLAGE D'OPIO



 **PIO VILLAGE**

Bulletin annuel d'informations
de la Mairie d'Opio
Route du Village
06650 OPIO
Tel : 04 93 77 23 18
Fax : 04 93 77 72 60
<https://mairie-opio.fr/>

VIE MUNICIPALE
LES PROJETS EN COURS
| P 4 À 7

VIVRE À OPIO
L'ACTUALITÉ COMMUNALE
EN 2019 | P 8 À 23

VIE CULTURELLE ET FESTIVE
LES ÉVÉNEMENTS DE
L'ANNÉE | P 24 À 27

TOUTE
L'ACTUALITÉ
DU VILLAGE



Sommaire

Publication Mairie d'Opio - Conception, rédaction, graphisme : Patricia Boisard
Impression : Mairie d'Opio. Crédits photos : Mairie d'Opio, Adobe Stock.

PAGES

- 4** **CŒUR DE VILLAGE**
Livraison de la nouvelle salle associative
- 5** **PATRIMOINE**
Inauguration de l'Eglise Saint Trophime rénovée
- 6** **ENFANCE**
La construction du nouveau groupe scolaire démarre & les derniers évènements
- 10** **TRAVAUX**
Réalizations de 2019
- 12** **PRÉVENTION**
Lutte contre les intempéries
- 14** **URBANISME**
Modification du PLU
- 15** **FINANCES**
Les chiffres clés du budget communal
- 16** **ENVIRONNEMENT**
Tous mobilisés pour protéger la planète
- 19** **ACTUALITÉS**
Déploiement de la fibre, & nouveautés
- 21** **SENIORS**
Les rendez-vous des aînés
- 24** **VIE CULTURELLE ET FESTIVE**
Les événements de l'année écoulée
- 29** **VIE ASSOCIATIVE**
Le monde associatif
- 32** **AGENDA**



Le Mot DU MAIRE

Chères Upianes, Chers Upians,

Je vous retrouve avec plaisir à l'aube de cette nouvelle année, de cette nouvelle décennie même, vous souhaitant en 2020 d'innombrables moments de joie, de bonne humeur, et une pleine réussite dans tous vos projets.

Grâce à notre bulletin annuel, je vous propose de porter un regard sur l'année écoulée tout autant pour évoquer les moments forts, que pour mettre en lumière tous ceux qui animent ou font l'actualité de notre village.

Ce journal permet aussi bien sûr de faire un état des lieux des réalisations communales et de détailler l'avancement des projets en cours. Parmi eux, citons la construction du nouveau Groupe Scolaire qui entre dans sa phase active et mobilise de nombreuses énergies, ou encore la création de la Médiathèque après la livraison en 2019 du programme Cœur de Village, de sa place provençale, des jardins partagés, et tout récemment de sa nouvelle Salle des Associations.

Avec ces projets, mais aussi la construction d'une résidence pour les seniors, le chantier de rénovation de l'église Saint Trophime, l'aménagement du cimetière et des voiries communales, les dossiers à mener l'an passé n'ont pas manqué. Ils ont bénéficié de l'implication et du professionnalisme de l'ensemble des services municipaux, que je remercie, sur qui les Upians peuvent toujours compter comme ce fut en particulier le cas lors des fortes intempéries de cet automne qui ont nécessité une mobilisation générale.

En prenant soin de chacun, en restant à l'écoute des demandes, des besoins, en anticipant les situations à risque et en se souciant de l'environnement et de l'avenir de nos enfants, Opio place l'humain au cœur des préoccupations en cultivant l'esprit de village où il fait bon connaître ses voisins.

En entretenant les espaces publics, en sécurisant les routes et chemins piétons, en embellissant notre cadre de vie, en proposant de nouveaux services et équipements, Opio met en valeur ses atouts et pérennise sa qualité de vie.

C'est en ce sens que nous avons travaillé en 2019 et avançons chaque jour pour que notre belle commune grandisse, s'épanouisse, tout en préservant son charme et ses racines.

Chaleureusement.
Votre Maire





La nouvelle salle associative ouvre ses portes

La livraison du programme «Cœur de Village» au printemps 2019 aura été l'un des événements marquants de l'année à Opio.

Avec ses logements pour actifs, sa large place publique, sa fontaine provençale, ses nouveaux commerces et ses liaisons piétonnes vers le centre de la Font Neuve et la route de Nice, le site prend vie peu à peu.

Les jardins partagés

Aux pieds de cet ensemble qualitatif, des parcelles à cultiver ont été livrées à l'automne. Elles permettent à une quinzaine de locataires des appartements de bénéficier d'un coin de verdure à cultiver. Des arrivées d'eau ont été installées de même qu'un composteur, le tout dans l'idée de favoriser les bienfaits du jardinage, la production de fruits et légumes

mais aussi la convivialité et la vie sociale dans l'enceinte même du programme.

La salle associative

Autre nouveauté, la salle dédiée aux activités des associations a également ouvert ses portes en fin d'année au rez-de-chaussée du bâtiment permettant notamment la tenue des ateliers de Noël pour les enfants du village. Dès les premières semaines de l'année, les associations pourront se retrouver dans ces locaux adaptés et spacieux pour une pratique de leurs activités ainsi facilitée. Parallèlement le chantier de création de la médiathèque voisine se poursuit. Après les travaux de plomberie, d'électricité et de carrelage, l'agencement débutera sous peu pour une livraison prévue en septembre 2020.

N'hésitez pas à aller découvrir vos nouveaux commerces :

- Le Caffé César & Restaurant l'Initial
 - Le Dressing de Nany
 - L'institut de beauté «Cascade des Sens»
- L'agence Delattre Immobilier
- Marine Lippi, Kinésithérapeute
- Madame Gest, Architecte d'Intérieur (en cours d'installation) Peronne Construction



La rénovation de l'Eglise Saint Trophime finalisée

Le 12 janvier dernier, la Commune a eu le plaisir d'inaugurer la rénovation du clocher de l'Eglise Saint Trophime après 5 mois de travaux engagés pour consolider l'édifice qui laissait apparaître des signes de fragilité.

C'est désormais un campanile rénové et embelli qui surplombe le village et s'offre aux regards des habitants sachant que l'objet des travaux concernait en premier lieu la nécessité de corriger les désordres structurels qui auraient pu à terme, sans une sérieuse prise en compte, présenter un danger.



Les interventions d'entreprises spécialisées ont été nécessaires à l'extérieur comme à l'intérieur du bâtiment notamment pour restaurer la structure en béton armé, renforcer la dalle de terrasse et de plancher du clocher, ou encore sécuriser les accès. D'autres prestations se sont ajoutées au projet telles que la révision de l'éclairage, le remplacement du paratonnerre, la sécurisation de l'accès intérieur du clocher, et la rénovation d'un moteur et d'un système



d'accroche des cloches, lesquelles peuvent désormais se balancer et sonner à la volée alors qu'elles étaient fixes auparavant.

Avec cette restauration ambitieuse, opérée dans les règles de l'art, l'église Saint Trophime, élément incontournable et précieux de notre patrimoine, retrouve une nouvelle jeunesse. Le budget alloué à l'opération s'est avéré un peu moins élevé que prévu initialement malgré les prestations supplémentaires (238 000 euros au lieu de 245 000). Le projet a bénéficié

du soutien financier :
 - du Département : 73 690 €
 - de la CASA : 22 115 €
 - de la Région : 18 587 €
 - de la Fondation du Patrimoine : 7000 €
 - 15 090 € de dons au 31 décembre 2019

La possibilité de faire un don reste ouverte jusqu'au 31 mars 2020 par courrier à la Fondation du Patrimoine ou via le site internet : <https://www.fondation-patrimoine.org/55861>.





La construction de la nouvelle école a débuté en janvier

Avec l'installation du chantier durant les vacances de Noël, les travaux de construction du nouveau groupe scolaire sur le site du Piol sont officiellement lancés pour une durée estimée à 22 mois, 15 mois pour la construction du nouveau bâtiment, puis 7 mois pour la réhabilitation du site actuel.

La Commune a suivi avec attention la préparation du chantier afin que celui-ci impacte le moins possible le fonctionnement de l'école voisine. Un barrièrage délimitant entièrement l'enceinte du chantier a été mis en place et sera prochainement opacifié. La circulation et le stationnement ont été réorganisés tout en maintenant des conditions d'accès simples et sécurisées pour les enfants et les familles.

ACCÈS ET STATIONNEMENT

Les accès au chantier et à l'établissement ont été séparés et le portail de l'école déplacé. Alors que les véhicules et

personnels travaillant sur la construction accèdent au site par le chemin du Piol, les familles et enseignants utilisent désormais la voie créée depuis le Rond-Point Coluche. La circulation devant l'école est en sens unique, avec 15 places en épis et une zone de dépose minute. Les parents, les enseignants et le personnel municipal sont invités à se garer sur le parking du Parc de Loisirs et à rejoindre à pied l'établissement.

Les policiers municipaux, les services techniques et les bénévoles seniors sont mobilisés par la Commune pour sécuriser les entrées et sorties des classes et faciliter les traversées.

Un cheminement piéton a également été délimité pour faire la liaison entre l'école, le club de tennis municipal, le terrain de foot et les différents équipements sportifs, sachant que la sécurité sur le chemin du Piol est renforcée par un ralentisseur et un radar pédagogique installés par la Commune en plus de la signalétique.

Du côté du transport scolaire, l'accès des bus à l'enceinte de l'école a été maintenu pour garantir la sécurité des enfants.

UN CHANTIER PROPRE RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT

Le déroulement du chantier et son impact environnemental ont par ailleurs été au cœur des attentions avec la signature d'une charte par toutes les entreprises et une sensibilisation des ouvriers.

Des consignes précises ont notamment été données concernant :

- ➔ la limitation du bruit et de la poussière sachant que le principe de construction en pierre massive limite de fait ce type de nuisances,
- ➔ une gestion attentive des déchets sous le regard d'un bureau de contrôle,
- ➔ la limitation des consommations en eau et en énergie
- ➔ une prise en compte des nuisances visuelles.

La charte prévoit des pénalités financières en cas de non-respect des règles.

En reconnaissance de ces efforts sur les modalités d'organisation du chantier, le projet a été labellisé dans le cadre de la démarche Bâtiment Durable Méditerranéen.

Rappel du projet : Nouveau groupe scolaire



C'est sur la parcelle voisine de l'école actuelle qui accueillait jusqu'à présent l'aire multi-sport que le nouveau groupe scolaire est édifié. Sur un rez-de-chaussée et un étage, les formes contemporaines s'allient élégamment aux composantes provençales telles que la pierre ou les volets niçois.

Le projet prévoit la création d'un nouveau bâtiment avec entrées séparées pour les écoles maternelle et élémentaire, puis la rénovation des locaux actuels qui seront destinés à l'accueil de loisirs sans hébergement et aux activités péri-scolaires.

A l'extérieur, le site comprendra des cours et préaux, un terrain multi-sport, la piscine, et de nombreuses places de stationnement.



Réunion de présentation du chantier aux parents d'élèves



PLAN DE MASSE

Circulations et stationnements du futur groupe scolaire





La restauration scolaire au cœur des attentions

la société de restauration travaillant avec la Commune : l'ESAT la Bastide, localisée à Châteauneuf de Grasse. Les menus élaborés avec le concours d'une nutritionniste sont étudiés avec soin afin de répondre au mieux aux exigences de qualité recherchées par la Commune.

Au cours de ces dernières années, des évolutions ont d'ailleurs été souhaitées et mises en place comme :

- une cuisson des aliments sur place 2 fois par semaine
- la confection d'un repas bio, une fois par semaine
- en ce début d'année, l'introduction d'un menu végétarien dans le cadre de la loi Egalim dont l'un des objectifs est de faire découvrir les protéines vé-

gétales comme alternative à la viande.

Par ailleurs, le service de restauration scolaire s'est aussi engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Un tri sélectif des restes a été mis en place à la fin des repas et les enfants eux-mêmes participent ainsi activement à séparer les aliments qui pourront être compostés.

De nouvelles actions ne manqueront pas d'être développées au niveau du nouveau groupe scolaire en construction. Celui-ci disposera de sa propre cuisine centrale pour la préparation de tous les repas sur place en privilégiant le bio, l'agriculture raisonnée et les circuits de production courts.

Opio porte une attention particulière aux repas préparés pour les enfants dans le cadre de la restauration scolaire.

Chaque trimestre une Commission réunit des élus, des représentants de l'Association de Parents d'Elèves et

➔ Les enfants initiés au golf

Pour la deuxième année, les élèves de l'école de la Tour ont pris une belle bouffée d'oxygène en sillonnant le green de la Grande Bastide. L'initiation leur a permis de découvrir ce sport, son vocabulaire et ses techniques et bien sûr de s'essayer au maniement des clubs.

Sous un beau soleil permettant d'apprécier à sa juste valeur l'environnement exceptionnel du site, ils ont profité pleinement de cette animation et seront peut-être demain tentés de s'essayer réellement à cette discipline tout aussi exigeante que passionnante.



➔ Théâtre de Noël pour les plus jeunes

Avant les fêtes de fin d'année, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a offert un spectacle aux petits Upians de CP et de CE1. C'est un charmant conte musical intitulé «Mais où est passé Noël ?» par la Compagnie Conte sur Moi qui leur a été présenté. Pour les enfants, ce fut une jolie manière d'entrer dans la rêverie de Noël accompagnés par une petite oursonne partant à la recherche des lumières et de l'esprit de fête...



La jeunesse à la fête à l'Urban Day

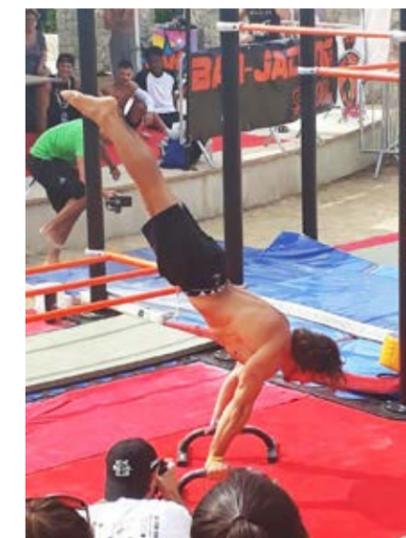
C'est dans la joie et la bonne humeur que la jeunesse d'Opio s'est retrouvée le 15 septembre dernier pour la Fête de la Jeunesse, du Sport et de la Nature organisée par la Mairie et les associations partenaires au Parc de Loisirs.

Au préalable, le site avait été aménagé et équipé de différentes structures de jeux, d'initiation et de démonstrations permettant à chaque âge de s'amuser et s'essayer à de nouvelles pratiques telles que l'escalade, la tyrolienne, le tir à l'arc, le judo, le parcours aventure

au bike park et les structures gonflables.

Point d'orgue de cette belle journée ensoleillée, des initiations et démonstrations de Bar Jacking ont captivé tous les participants, impressionnés par la force musculaire, la souplesse et l'équilibre déployés par les sportifs.

Le week-end a aussi permis d'attirer l'attention sur la protection de l'environnement avec une course de ramassage des déchets et un atelier de fabrication d'objets à partir des déchets collectés.



L'aménagement de l'espace public se poursuit

En 2019, la finalisation de l'aménagement des espaces publics autour du Cœur de Village et les travaux de restauration du clocher, ont largement mobilisé l'attention de la Commune. L'entretien des voiries communales, de l'espace public et des réseaux n'a pour autant pas été délaissé.

En attestent les différents chantiers de rénovation des chemins communaux permettant de garantir de bonnes conditions de circulation pour les automobilistes et les piétons.

Parmi les interventions à retenir peuvent être citées, les rénovations :

➔ du chemin du Collet



- ➔ du chemin du Bois Fleuri
- ➔ du chemin des Picholines
- ➔ de la Route du Village autour de la Mairie.
- ➔ En ce qui concerne les réseaux, des travaux en matière d'eau potable ont été entrepris, notamment la réalisation d'un bouclage avec une extension de la canalisation sur environ 300 m au niveau du chemin des Croix.

Cette opération permet d'accroître le débit sur le secteur, d'améliorer la défense incendie et d'assurer une meilleure autonomie au niveau de l'alimentation par rapport à la commune de Valbonne.

➔ Au niveau du Chemin de la Louisiane, est aussi à signaler l'installation d'un nouveau poteau incendie (financement privé) dans le cadre de la sécurisation d'une nouvelle copropriété.



CIMETIÈRE

De nouveaux agencements au cimetière

Depuis quelques semaines, les travaux engagés par la Commune concernent par ailleurs l'aménagement du cimetière du village.

- ➔ Pour faciliter les cheminements des piétons, le sol en gravillons, inconfortable notamment pour les personnes âgées, a été supprimé et remplacé par un revêtement en béton désactivé.
- ➔ On note également la création en cours de 6 «cavernes», sépultures en terre destinées à recevoir les urnes contenant les cendres des défunts.



➔ La construction de 2 columbariums, permettant également de déposer les urnes cinéraires, viendra finaliser le projet. Chaque dispositif sera orné de façades en granit et bordé par un aménagement paysager afin d'ajouter à la qualité du site.



La Commune se mobilise face aux **intempéries**

Fin novembre et début décembre derniers, les Alpes-Maritimes ont été impactées par des épisodes de pluie de forte intensité créant de graves inondations et de nombreux dégâts matériels sur plusieurs communes.

Opio a subi des écoulements d'eau sortant de l'ordinaire, en particulier sur les secteurs du Font des Donés, route de Cannes et Tourneviste. Par précaution, l'état d'alerte a été déclenché comme prévu dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), document qui définit, au sein des services communaux, les mesures de mise en sécurité à prendre lors d'évènements de grande ampleur. Celui-ci prévoit notamment l'ouverture de la salle polyvalente en tant que «point de regroupement» pour les habitants éventuelle-



ment évacués et l'organisation des secours. Dans les jours qui ont suivi les services techniques de la commune sont intervenus sur les chemins sinistrés afin de dégager au plus vite les voies pour un retour à la normale rapide.

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

La Commune a également fait une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture des Alpes-Maritimes. Elle a reçu un avis favorable le 28 novembre 2019 par arrêté interministériel pour «inondation et coulée de boue».

Cette démarche permet aux habitants qui ont subi des dommages d'être indemnisés par leur assurance. La procédure en ce domaine est consultable sur le site internet de la Mairie.

Rappelons également qu'il est important que chaque Upian ait connaissance du DICRIM de la Commune (Document d'Information sur les Risques Majeurs) lequel recense les différents risques qui peuvent concerner Opio et les comportements adaptés à respecter en cas d'évènements exceptionnels.

Soulignons enfin que l'écoulement des eaux pluviales dépend fortement de l'entretien des vallons sachant que les berges des cours d'eau non domaniaux et des vallons secs sont la propriété des riverains. Ces derniers sont donc responsables de leur bon entretien pour la protection des personnes et des biens.

PRÉVENTION

➔ Des mesures de précaution prises concernant l'eau potable

Cet automne, Opio a été concernée par la possible contamination de l'eau potable par un parasite, la cryptosporidiose, susceptible de provoquer des dérangements intestinaux. Sur tout le bassin grassois alimenté par le Canal du Foulon, près de 90 cas de contamination ont été détectés, dont 1 à Opio. Suivant les recommandations de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de la région PACA, des précautions ont été prises notamment auprès des personnes âgées, des enfants et des nourrissons. La Mairie s'est dotée d'un stock d'eau en bouteilles distribué dans les écoles, à la crèche et aux seniors pour limiter les risques. Parallèlement, des purges sur les réseaux ont été entreprises, et il a été recommandé de faire bouillir l'eau du robinet avant toute utilisation pour sa consommation, la préparation des aliments et l'hygiène bucco-dentaire. L'Agence Régionale de Santé a levé les mesures de précaution le 18 décembre 2019.



Comment être prévenu en cas d'alerte ?

«LES ALERTES INFOS DE LA NEWSLETTER»

Qu'il s'agisse des alertes météorologiques ou de précautions à prendre comme ce fut par exemple le cas avec l'eau du robinet, la Commune a créé un système d'information de la population qui permet aux habitants d'être prévenus par SMS en cas de problème.

Ce dispositif nécessite toutefois une inscription spécifique de la part des Upians puisqu'aucune coordonnée adressée dans un autre cadre à la Mairie ne peut être utilisée à cet effet.

Les démarches sont simples et rapides : il suffit de se connecter sur le site internet «mairie-opio.fr» et en bas de la page d'accueil de demander une inscription à la News-

letter en sélectionnant les domaines qui vous intéressent (uniquement «Alertes infos» si vous le souhaitez). **Vous pouvez également découper le coupon ci-dessous et l'adresser à la Mairie par la Poste ou envoyer un mail à : accueil@mairie-opio.fr.**

«CENTOLIVE» la nouvelle application qui permet de suivre l'actualité

Par ailleurs la Commune vous propose de télécharger une nouvelle application gratuite qui permet de visualiser les informations sur l'actualité communale publiées par la Mairie sur son panneau électronique de la Font Neuve.

Où que vous soyez, vous recevrez ainsi les informations en temps réel, notamment celles concernant les alertes. Pour télécharger «Cento-Live» de Centaure Systems rendez vous sur Google Play ou Apple Store.



➔ L'eau et l'assainissement deviennent des compétences de la CASA

Depuis le 1^{er} janvier 2020, comme prévu par la loi NOTRE du 7 août 2015, les services de distribution de l'eau potable et de l'assainissement sont transférés à la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA). Dans les faits, la Commune ayant des délégations de service public en cours, attribuées à Suez, aucune modification notable n'interviendra avant fin 2020 pour l'eau et fin 2022 pour l'assainissement. Par la suite, il appartiendra à la CASA d'organiser les nouvelles modalités de ces services en mutualisant les ressources et besoins dans le but d'obtenir les meilleurs services possibles pour les habitants du territoire communautaire.

INSCRIPTION À LA NEWSLETTER «ALERTES INFOS» MAIRIE D'OPIO

Nom :

Numéro de portable :

Le PLU modifié pour une meilleure compréhension

Afin que les règles d'urbanisme répondent aux besoins et aux évolutions de notre territoire, le Plan Local d'Urbanisme peut être modifié en suivant une procédure stricte. En 2019, ce fut le cas dans le but d'apporter des précisions concernant certaines règles de constructibilité.

Après les consultations et la mise à disposition du public réglementaires permettant aux habitants de s'exprimer, le P.L.U modifié a été approuvé le 24 septembre dernier.

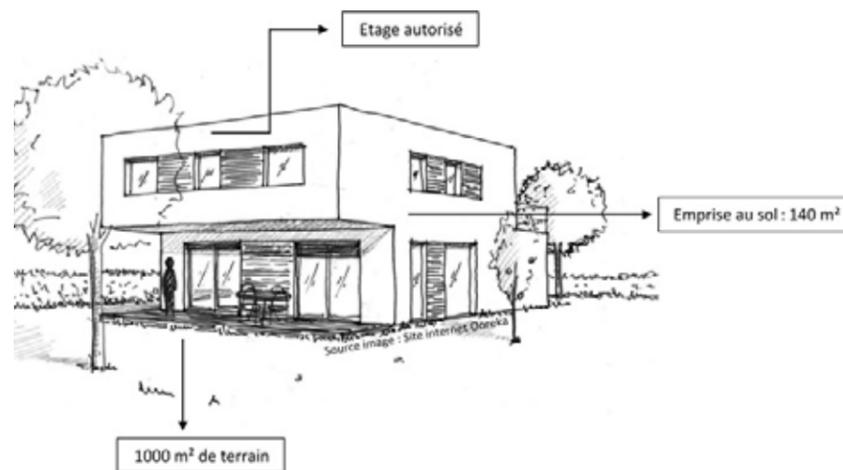
La modification simplifiée avait pour objet de clarifier les règles de hauteur des nouvelles constructions sur tous les terrains se situant en zones urbaines classées UC.

Il est ainsi stipulé que lorsque le projet vise à créer une habitation avec étage, il est nécessaire que l'emprise au sol du bâtiment atteigne 140 m². Par conséquent, le terrain doit avoir une superficie minimale de 1 000 m² puisque le coefficient d'emprise au sol est fixé à 14%.

Tous les styles d'architecture sont concernés : le traditionnel en pente ou le contemporain en toit terrasse.

Bientôt de nouvelles dispositions pour lutter contre les inondations

Face aux épisodes des pluies intenses, l'imperméabilisation des sols est aujourd'hui reconnue comme étant un élément aggravant. Il est donc plus que jamais nécessaire d'intégrer cette notion dans les règles de constructibilité. La Commune souhaite renforcer la prise en compte de la gestion durable des eaux pluviales dans les pres-



criptions en matière d'urbanisme. Déjà en 2015, le PLU avait été modifié pour planifier la création de dix bassins de rétention. Aujourd'hui, pour aller plus loin dans la démarche, il est prévu d'imposer des techniques d'infiltration naturelle dans les projets de création de nouveaux lotissements.

Au sein de voiries perméables, des noues paysagères, des stationnements regroupés, des bassins paysagers pourront ainsi constituer des aménagements plus innovants prenant en compte les écoulements d'eaux pluviales.

Une attention particulière sera portée à la topographie des sites afin de respecter les terrains naturels.

A l'échelle de la parcelle, les toitures végétalisées et les «jardins de pluie» seront aussi des pistes à étudier.

Les bassins de rétention seront tou-



jours exigés lors de la création de nouvelles surfaces imperméabilisées. Le calcul du bassin passera bientôt à 100 L par mètre carré imperméabilisé au lieu de 70 L aujourd'hui.

Ces modifications, encore au stade de réflexion, nécessiteront une nouvelle modification du PLU dont les Upians seront bien sûr informés.



Exemple de noue paysagère de rétention des eaux pluviales

Un budget maîtrisé tout au long de l'année

Chaque année à l'occasion du vote du budget, la Commune détermine les actions qui seront menées et l'enveloppe financière afférente. Grâce à des efforts constants pour maîtriser les dépenses, la Mairie parvient à planifier les projets utiles et attendus, tout en maintenant la stabilité des taxes locales.



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2019, la section de fonctionnement qui comprend les charges générales, le personnel, les achats courants, et les travaux d'entretien s'est élevée à 5 569 000 €.

La disparition progressive de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales n'entraîne pas de baisse de recettes car elle est compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Néanmoins, les recettes de la Commune ont subi au cours des 5 dernières années, la baisse drastique de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'Etat.

Cette dernière a été de 14 000 euros en 2019 alors qu'elle dépassait les 240 000 € en 2014, supprimant de fait une ressource financière importante pour la commune.

Sachant que les autres recettes et subventions perçues de la part des collectivités partenaires comme le Département et la CASA subissent également une décote au fil des années, force est de constater que les marges de

manœuvre pour développer les services utiles aux Upians sont de plus en plus minces, alors que de nombreuses dépenses incontournables ne cessent de croître.

L'exercice budgétaire qui consiste chaque année à faire correspondre les recettes attendues avec la liste des dépenses obligatoires et des projets prioritaires, s'avère de plus en plus complexe, donnant lieu à de longues réflexions visant à :

- **optimiser nos achats**, réaliser une gestion active du patrimoine, prendre des mesures d'économie de flux, développer les outils numériques,

- **mutualiser nos moyens** avec les communes voisines, comme pour la gestion de l'accueil de loisirs ouvert aux communes de Châteauneuf de Grasse et de Gourdon, ou la convention d'utilisation de la balayeuse de Valbonne pour la voirie d'Opio,

- **maîtriser nos dépenses** de fonctionnement et de charges de personnel tout en conservant la qualité du service public de proximité et notre capacité à poursuivre les projets d'investissement structurants pour la commune.

STABILITÉ DES TAXES LOCALES DEPUIS 2008

Taxe d'habitation : 9.31 %
Taxe sur le foncier bâti : 6.62 %
Taxe sur le foncier non bâti : 28.28 %

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement du budget communal permet le financement des grands travaux structurants (école, rénovation des routes, acquisitions immobilières, achat de véhicules...). En 2019, elle s'est élevée à 8 536 000 €.

Elle a permis le financement de la plupart des réalisations détaillées dans les pages de ce bulletin, dont l'aménagement des abords du programme «Cœur de Village», les travaux de la salle associative, la restauration du clocher, les réfections de voiries, l'aménagement du cimetière etc...

En 2020, le projet phare sera bien sûr la construction du groupe scolaire pour lequel la commune a contracté un prêt de 6 000 000 € sur 15 ans et dont elle finance déjà le remboursement depuis 2 ans.

Le projet est subventionné à hauteur de 4 100 000 € par les collectivités partenaires (CASA, Région, Département, CAF, Etat). Phasé sur 3 ans, d'autres subventions sont encore attendues.

L'Agenda 21 se mobilise pour le ramassage des déchets

L'Agenda 21 a organisé les samedis 1^{er} juin et 2 novembre derniers, un nettoyage des routes et chemins de la commune à partir du Parc de Loisirs. Pour chaque opération, une vingtaine de personnes était au rendez-vous et 400 kilos de déchets ont pu être récupérés et triés.

ce problème étant un enjeu de santé publique.

L'Agenda 21 reste mobilisé dans sa lutte contre ce type de pollution sachant que celle-ci n'a pas de frontière.

Tous les plastiques jetés au bord des routes peuvent finir un jour ou l'autre dans la mer et se retrouver dans la chaîne alimentaire par l'eau que nous



Par ailleurs, une cinquantaine de personnes a aussi participé au nettoyage des abords de la route venant du Rouret grâce à l'opération organisée par Constance Rivier sur la commune du Rouret en collaboration avec UNIVALOM, le Syndicat de Collecte des Déchets.

Le but de ces opérations est multiple:

- Sensibiliser la population au problème des déchets,
- Ramasser les déchets avant qu'ils n'arrivent jusqu'à la mer ou qu'ils ne se décomposent sous l'effet des UV,
- Débarrasser notre commune de cette pollution visuelle afin d'être plus accueillante,
- Enlever les dépôts afin de ne pas inciter d'autres personnes à se débarrasser de leurs ordures n'importe où,



buvons et par ingestion des animaux marins. Nous avalons ainsi jusqu'à 5 grammes de plastiques par semaine, soit l'équivalent d'une carte de crédit !

Il est également prouvé que les fleuves français et européens contiennent de nombreuses micro-particules de plastique (analyses Fondation Tara Océan). On estime qu'en 2050, il y aura plus de plastiques que de poissons dans les mers et océans.

L'enjeu est donc énorme. Nous sommes tous concernés et tous responsables !

C'est pour toutes ces raisons que ces opérations de nettoyage sont organisées et qu'il faut agir en amont sur terre. La prochaine opération se tiendra au printemps mais il faut aussi agir au quotidien.

Merci pour les prochaines générations et pour notre planète !

Collecte des sapins de Noël

Offrez une nouvelle vie à votre sapin ! Jusqu'au 5 février, les Upians peuvent déposer gratuitement leur arbre de Noël (naturel, sans décoration et sans neige artificielle) chemin des Oliviers situé entre le Parc de Loisirs et le champs de roses communal. Cette initiative, menée avec Univalum, permet de valoriser les sapins qui seront transformés en broyat (déchets verts broyés) et réutilisés en paillage sur les espaces verts de la commune notamment aux pieds de nos rosiers centifolia.



Une collecte de jouets fructueuse avant les fêtes

En septembre dernier, Opio a participé à la collecte de jouets organisée dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Les familles ont pu déposer les jouets qui encombrant les chambres d'enfants, et ainsi leur donner une nouvelle vie.

Sur 9 communes participantes et 24 points de collecte, 3 tonnes de jouets ont été collectés et donnés à l'association Emmaüs. Ils ont ainsi pu être revendus à prix modiques ou ont fait l'objet de dons aux associations d'enfants défavorisés. Merci à toutes les familles qui ont participé !



Le calendrier de collecte du premier semestre 2020

Afin d'éviter les impressions en nombre sur tout le territoire communautaire et de s'engager dans la limitation des déchets, la CASA met désormais en ligne son calendrier de

collecte. Il peut être téléchargé sur le site www.envinet.fr. Les personnes qui le souhaitent, peuvent aussi le découper ci-dessous.

| Jours de collecte | | Opio - 1 ^{er} semestre 2020 | | | | | |
|---|--|--------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| LE TRI, MA SECONDE NATURE | | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin |
| Merci de rentrer vos bacs après chaque collecte | | 1 Mercredi | 1 Samedi | 1 Dimanche | 1 Mercredi | 1 Vendredi | 1 Lundi |
| Emballages ménagers : bouteille, flacon, pot et barquette, carton, conserve, cannette, tous les papiers dans le bac jaune, le mercredi matin | | 2 Jeudi | 2 Dimanche | 2 Lundi | 2 Jeudi | 2 Samedi | 2 Mardi |
| Verre (bouteilles, pots et bocaux) dans le bac vert, 1 vendredi matin sur 2 | | 3 Vendredi | 3 Lundi | 3 Mardi | 3 Vendredi | 3 Dimanche | 3 Mercredi |
| Ordures ménagères le lundi et le vendredi matin | | 4 Samedi | 4 Mardi | 4 Mercredi | 4 Samedi | 4 Lundi | 4 Jeudi |
| Végétaux collecte semaine paire • le mardi matin d'avril à octobre • 1 mardi matin sur 2 de novembre à mars | | 5 Dimanche | 5 Mercredi | 5 Jeudi | 5 Dimanche | 5 Mardi | 5 Vendredi |
| Encombrants en déchèterie selon règlement ou sur rdv uniquement au : 04 92 19 75 00 | | 6 Lundi | 6 Jeudi | 6 Vendredi | 6 Lundi | 6 Mercredi | 6 Samedi |
| La collecte est assurée les jours fériés | | 7 Mardi | 7 Vendredi | 7 Samedi | 7 Mardi | 7 Jeudi | 7 Dimanche |
| | | 8 Mercredi | 8 Samedi | 8 Dimanche | 8 Mercredi | 8 Vendredi | 8 Lundi |
| | | 9 Jeudi | 9 Dimanche | 9 Lundi | 9 Jeudi | 9 Samedi | 9 Mardi |
| | | 10 Vendredi | 10 Lundi | 10 Mardi | 10 Vendredi | 10 Dimanche | 10 Mercredi |
| | | 11 Samedi | 11 Mardi | 11 Mercredi | 11 Samedi | 11 Lundi | 11 Jeudi |
| | | 12 Dimanche | 12 Mercredi | 12 Jeudi | 12 Dimanche | 12 Mardi | 12 Vendredi |
| | | 13 Lundi | 13 Jeudi | 13 Vendredi | 13 Lundi | 13 Mercredi | 13 Samedi |
| | | 14 Mardi | 14 Vendredi | 14 Samedi | 14 Mardi | 14 Jeudi | 14 Dimanche |
| | | 15 Mercredi | 15 Samedi | 15 Dimanche | 15 Mercredi | 15 Vendredi | 15 Lundi |
| | | 16 Jeudi | 16 Dimanche | 16 Lundi | 16 Jeudi | 16 Samedi | 16 Mardi |
| | | 17 Vendredi | 17 Lundi | 17 Mardi | 17 Vendredi | 17 Dimanche | 17 Mercredi |
| | | 18 Samedi | 18 Mardi | 18 Mercredi | 18 Samedi | 18 Lundi | 18 Jeudi |
| | | 19 Dimanche | 19 Mercredi | 19 Jeudi | 19 Dimanche | 19 Mardi | 19 Vendredi |
| | | 20 Lundi | 20 Jeudi | 20 Vendredi | 20 Lundi | 20 Mercredi | 20 Samedi |
| | | 21 Mardi | 21 Vendredi | 21 Samedi | 21 Mardi | 21 Jeudi | 21 Dimanche |
| | | 22 Mercredi | 22 Samedi | 22 Dimanche | 22 Mercredi | 22 Vendredi | 22 Lundi |
| | | 23 Jeudi | 23 Dimanche | 23 Lundi | 23 Jeudi | 23 Samedi | 23 Mardi |
| | | 24 Vendredi | 24 Lundi | 24 Mardi | 24 Vendredi | 24 Dimanche | 24 Mercredi |
| | | 25 Samedi | 25 Mardi | 25 Mercredi | 25 Samedi | 25 Lundi | 25 Jeudi |
| | | 26 Dimanche | 26 Mercredi | 26 Jeudi | 26 Dimanche | 26 Mardi | 26 Vendredi |
| | | 27 Lundi | 27 Jeudi | 27 Vendredi | 27 Lundi | 27 Mercredi | 27 Samedi |
| | | 28 Mardi | 28 Vendredi | 28 Samedi | 28 Mardi | 28 Jeudi | 28 Dimanche |
| | | 29 Mercredi | 29 Samedi | 29 Dimanche | 29 Mercredi | 29 Vendredi | 29 Lundi |
| | | 30 Jeudi | 30 Samedi | 30 Lundi | 30 Jeudi | 30 Samedi | 30 Mardi |
| | | 31 Vendredi | | 31 Mardi | | 31 Dimanche | |

+ d'info au 04 92 19 75 00 ou envinet.fr

➔ Compostez pour limiter vos déchets organiques

De nombreux habitants de la CASA ont opté pour le compostage à domicile dans une démarche de limitation des déchets. UNIVALOM (Syndicat en charge de la collecte et du traitement des déchets) propose, depuis plusieurs années, de fournir gratuitement des composteurs individuels de différentes tailles. Il suffit de remplir un formulaire sur son site internet univalom.fr/compostage.

Le compostage permet de réduire d'environ 30% la quantité d'ordures ménagères résiduelles d'un foyer. C'est une démarche environnementale qui s'inscrit dans la continuité de la dynamique de valorisation des déchets. Le compost obtenu constitue un véritable atout pour le jardin. Il produit gratuitement un

terreau de grande qualité et favorise la biodiversité. Avec votre composteur et votre bio-seau, vous sera proposée une formation gratuite de 45 minutes au cours de laquelle vous pourrez apprendre les bons gestes et poser toutes vos questions.

Ensuite, le Guide Pratique du Compostage vous accompagnera tout au long de la mise en fonction du composteur avec de nombreux conseils utiles notamment pour savoir reconnaître les signes d'une activité normale.



➔ La CASA édite un Guide pour diversifier et renforcer la qualité de nos paysages

Dans le cadre de ses compétences en matière d'environnement, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis vient de publier un Guide intitulé « Palette Végétale » qui vise à étendre la gamme de végétaux utilisés sur son territoire en respectant le caractère des trois grands ensembles paysagers de la CASA : le littoral, le moyen-pays des collines et le haut pays montagnoux.

Choisir des arbres et arbustes adaptés au climat pour une gestion durable, éviter les espèces trop communes pour favoriser la biodiversité, prendre en compte les enjeux phytosanitaires afin de lutter contre les maladies et insectes... tels sont les objectifs de ce guide qui s'adresse tout autant aux particuliers, qu'aux acteurs de la construction, de la filière du végétal, ou encore aux différentes collectivités.

Fruits d'une démarche partenariale avec les Communes, les techniciens, les institutionnels et les professionnels du paysage, 18 fiches thématiques valorisant les bonnes pratiques ont ainsi été mises au point. Pour les consulter, rendez-vous sur <http://www.casa-infos.fr/content/palettes-vegetales>

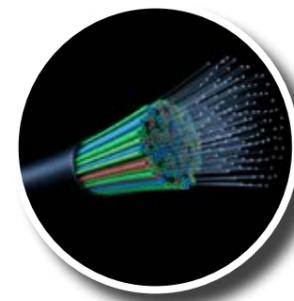
➔ Pensez à recycler vos vieux vêtements

Ne jetez plus vos chaussures ou vêtements trop petits, usés ou démodés ; donnez leur une seconde vie. Dans une démarche solidaire et environnementale, ils sont récupérés dans les conteneurs situés à côté des services techniques, Chemin de Poudeirac. Les contenus de ces derniers sont ensuite triés dans un centre de tri qui propose notamment la réinsertion de personnes en difficulté.

En collaboration avec des associations telles que la Croix Rouge ou le Secours Populaire, les vêtements en bon état sont remis sur le marché à destination des personnes à faible revenu, et les textiles abîmés sont orientés vers d'autres filières de recyclage.



Ils peuvent être réutilisés par l'industrie en tant que chiffons d'essuyage ou être déstructurés, broyés pour entrer dans la fabrication d'articles textiles non tissés comme les isolants, le rembourrage etc...



Fibre Optique : Où en sommes-nous du déploiement ?

Le réseau de fibre optique pour le grand public est en phase de déploiement sur la commune et il est attendu par de nombreux habitants.

Qu'est ce que la fibre ?

La fibre est un fil de verre qui conduit la lumière et est capable de transporter de grandes quantités de données à des débits très élevés sur plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres sans atténuation du signal.

Les débits sont considérables (jusqu'à 60 fois plus rapides que le réseau actuel en cuivre - technologie ADSL) pour recevoir des informations et pour en envoyer, ce qui permet par exemple de télécharger un film en quelques secondes.

Cette avancée majeure offre aussi la possibilité de profiter de tous les usages en simultanément sur tous les écrans du foyer avec une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements comme le streaming

vidéo, les contenus Ultra Haute Définition, le son Dolby ATMOS, la caméra 360°...

Orange est en charge du déploiement de la fibre sur les communes du Moyen Pays et donc sur Opio mais rappelons que chaque demandeur aura le choix de son fournisseur d'accès à internet.

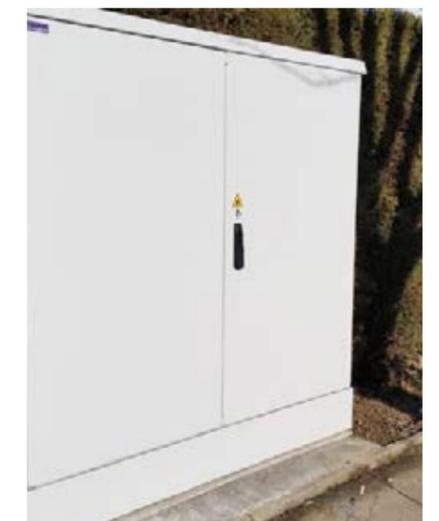
Quelles sont les étapes de déploiement ?

Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases : les études en coordination avec les équipes municipales, l'installation des armoires de rue permettant à l'ensemble des opérateurs de venir proposer leurs services, le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants ou sur les appuis aériens, puis le raccordement de chaque propriétaire qui le souhaite.

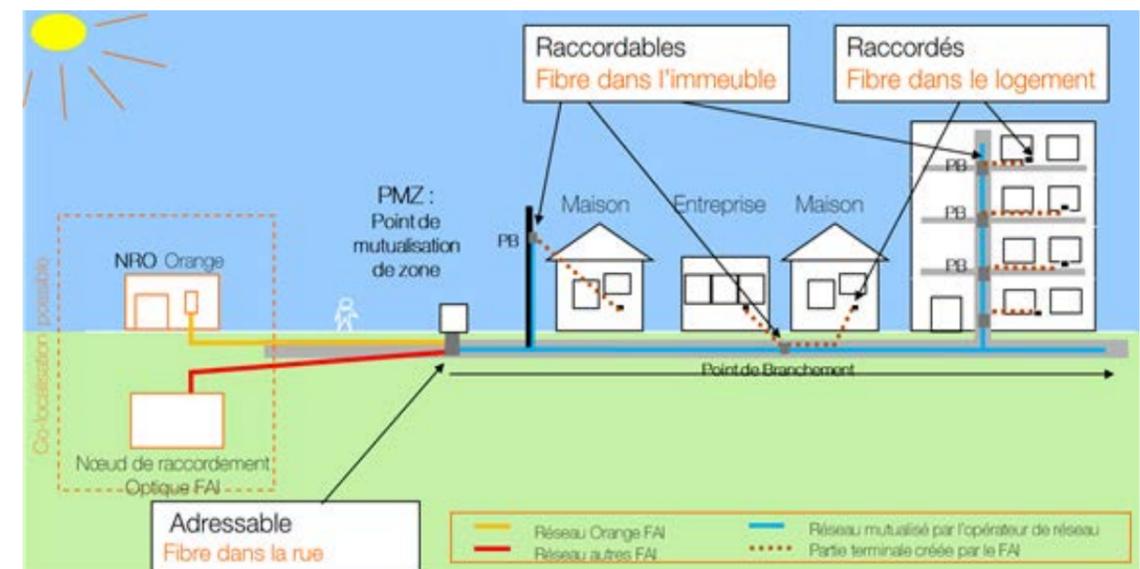
Pour les copropriétés horizontales (lotissements) ou verticales, il est important que les résidents communiquent auprès de leur syndic et de leur bailleur immobilier et demandent que le raccordement soit voté en Assemblée Générale ; ceci ne créant aucune obligation pour les personnes ne souhaitant pas se raccorder.

Où en est le déploiement de la fibre à Opio ?

Les armoires sont déjà installées et opérationnelles. Les premiers clients éligibles pourront bientôt être raccordés et le déploiement de tous les foyers continuera pendant les 18 mois à venir.



Afin de suivre les étapes du déploiement et de vérifier votre éligibilité, vous pouvez consulter le site reseaux.orange.fr.



ÉQUIPEMENTS

➔ La construction de la Résidence Seniors est lancée

Nous avons évoqué le projet en phase d'étude l'an passé ; sa concrétisation est aujourd'hui lancée. Les travaux de création d'une résidence destinée aux personnes âgées portée par Ovelia, sont en cours.



Sur l'ancien site d'Opiocolor, Route de Cannes, la résidence occupera un emplacement de premier ordre jouxtant le golf pour une qualité de vie assurée. Le bâtiment proposera 115 appartements (du T1 au T3) avec possibilité de balcons ou terrasses, des espaces communs dédiés à la détente, des extérieurs verdoyants et de nombreux services permettant aux seniors autonomes de disposer d'un site bien pensé pour une retraite sereine.

En ce début d'année, le gros œuvre de la construction suit son cours avec un rez-de-chaussée déjà sorti de terre et un premier étage en cours de réalisation. La livraison du projet est à ce jour prévue courant 2021.



➔ 100 ans : Joyeux anniversaire Madame Bourgeois !

Depuis le 6 octobre dernier, Opio compte une centenaire en la personne de Madame Rolande Bourgeois, revenue vivre avec son fils depuis quelques années.

C'est dans la bonne humeur et toujours avec le sourire que ses proches ont tenu à fêter son anniversaire et n'ont pas manqué de la gâter. La Médaille de la Commune lui a également été remise à cette occasion.

Saluons cette belle longévité et souhaitons lui de nombreuses années encore de bonheur à Opio.



➔ Le Père Bao Dinh Ly rejoint la Paroisse Saint Pierre du Brusc

Depuis le 13 octobre 2019, le Père Bao Dinh Ly se consacre entièrement à notre paroisse St Pierre-du-Brusc qui regroupe les communautés d'Opio, Le Rouret, Châteauneuf et Roquefort-les-Pins.

Son installation comme curé a été faite par Mgr André Marceau lors d'une célébration eucharistique qui a eu lieu en l'église de Roquefort-les-Pins et a rassemblé une grande foule. Venu du Vietnam en 2004, Bao Dinh a suivi ses études au Séminaire de Laghet puis à Paris.



Les seniors d'Opio toujours plus dynamiques

Bouger, marcher, rester actif, rencontrer ses amis, sont, on le sait, les meilleurs moyens de bien vieillir en conservant forme physique et intellectuelle.

Avec ces objectifs, la Commune, le CCAS et ses partenaires, proposent tout au long de l'année aux aînés des

rendez-vous de détente et des sorties. Les ateliers de gym seniors et les rencontres «Cuisinez équilibré et bougez mieux» en sont un bel exemple apprécié par les participants, tout comme la Semaine Bleue du mois d'octobre au cours de laquelle sont proposées de nombreuses activités.

Dans le même esprit, rendez-vous est donné chaque année pour les fameux goûter des seniors et thé dansant, de belles occasions de se retrouver, de discuter et de partager des moments de bonne humeur et de danse. La doyenne Madame Rafidison et le doyen Monsieur Dormier ont été mis à l'honneur et ont reçu de la part de la Municipalité une belle composition florale.

- Atelier Gym Equilibre Seniors (à partir de 60 ans) le vendredi de 14h15 à 15h30 à la Salle Polyvalente (gratuit).
- Atelier Gym Adaptée : le mardi de 10h30 à 11h30 et/ou le jeudi de 14h30 à 15h30 Tarif : de 5 à 7€ la séance (selon la fréquence) Salle du Maset à Châteauneuf)



SOCIAL

L'assistante sociale, Madame Frédérique GUESNEAU ABERKANE, tient une permanence le mardi matin de 9h à 12h sur rendez-vous à prendre au 04.89.04.35.25. **NOUVEAUTÉ** : une permanence juridique effectuée par un coordinateur de justice, est désormais à votre disposition le premier mercredi de chaque mois de 9h à 12h dans le but d'accueillir, écouter, informer et orienter sur les droits et obligations en matière de droit social, droit au logement, droit de la famille et litige avec autrui.



→ Bonne retraite et merci pour tout !

La Commune souhaite une heureuse et agréable retraite aux agents qui sont partis cette année prendre un repos bien mérité. Merci à **Noël DEMARTE** (Agent des Services Techniques - 17 ans de services), **Jean-**



Pierre AMOROSO (Agent des Services Techniques - 20 ans de services), **Didier FELT** (Brigadier-chef principal de Police Municipale - 17 ans de services) et **Gilbert PIZZO** (Responsable des Services Techniques - 12 ans de services) pour leur travail et leur implication au bénéfice des Opianois !



→ Bienvenue au nouveau Policier Municipal

Bienvenue à Denis Hamon qui a rejoint récemment les rangs du personnel communal d'Opio en tant que Policier Municipal. Il remplace Didier Felt dans la petite équipe de 2 personnes et apporte désormais son dynamisme dans les nombreuses missions à remplir.

En partenariat avec la Gendarmerie, les Sapeurs-pompiers et les autres services municipaux, la Police Municipale accomplit de multiples actions de prévention et de répression dans les domaines de la sécurité, de la salubrité et de l'hygiène.

En matière de police administrative elle assure la surveillance des marchés, festivités, des bâtiments publics, sorties des écoles, enquêtes administratives, gestion des épaves de véhicules, objets trouvés, animaux errants, problèmes de voisinages, police funéraire...

Dans le cadre de ses missions de police judiciaire, la Police Municipale est aussi chargée d'assurer l'exécution des Arrêtés de Police du Maire et de constater par procès-verbaux les contraventions aux dits arrêtés ainsi qu'aux dispositions des codes et lois pour lesquels elle a compétence.



Depuis 1999, la Police Municipale peut notamment relever toutes les infractions relevant du code de la route.

Pour rejoindre la Police Municipale
Téléphone : 04 93 70 56 63
Portable : 06 03 70 50 49

DÉMARCHES

→ Recensement des jeunes de 16 ans

A l'âge de 16 ans, tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie dans les trois mois suivant leur anniversaire.

Le recensement permet notamment à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) obligatoire, à la suite de laquelle il obtiendra un certificat indispensable pour passer certains examens comme le Baccalauréat, le Permis de Conduire etc...

Le recensement des jeunes de 16 ans permet en outre de les inscrire automatiquement sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Le recensement peut aussi se faire en ligne sur le site www.service-public.fr en présentant :



- une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- le livret de famille à jour,
- un justificatif de domicile récent.

→ Élections Municipales les dimanches 15 et 22 mars

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le 22 mars pour le second tour.

Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales d'Opio.

Si vous vous êtes installé(e) récemment sur la commune, les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard **le vendredi 7 février 2020**.



Êtes-vous inscrit sur les listes électorales ?

Rendez-vous sur <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/>, rubrique «Élections» sur le service en ligne «Interroger sa situation électorale». Renseignez la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations personnelles.

Vous obtiendrez la confirmation de votre inscription dans cette commune. Si ce n'est pas le cas et que vous découvrez que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez :

- Contacter la Mairie
- ou vous inscrire sur <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/>, rubrique «Élections». Il faut remplir toutes les conditions suivantes :
 - Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
 - Être français ou ressortissant européen
 - Jouir de ses droits civils et politiques et fournir les documents suivants :
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Justificatif d'identité en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans.

Si vous pensez être absent les jours de scrutin, pensez à la procuration. Toutes les informations sur les élections : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

L'état civil de 2019



Les Mariages

- Alain QUINIOU et Sylvie LOUCHE
- Jean-Michel GOTTERI et Valérie PICOT
- Thibaud ROUZIC et Anaïs RIBIERE
- Loick MATHIEU et Edwige GENTILE
- Maurice HARTMANN et Laura MARTINI
- David NOBLET et Marie DEBERDT
- Cédric VANDE BURIE et Solène EMÉRANCIENNE
- Serge LINGÉNIEUR et Sylvie CURIOL
- Jean-Philippe CHEVALLAY et Melanie MORENO DUGARTE
- Jonathan TOURNANT et Audrey BERTHON



Les Naissances

- Ariane MOLVA WACRENIER (04/01/2019)
- Luccenzo POULAIN (08/01/2019)
- Maéva POULAIN (08/01/2019)
- Elena DRUNAUD (18/02/2019)
- Hanbury DUNNETT (23/02/2019)
- Maëline HUIBAN (05/04/2019)
- Emy SCANNAVINO (27/04/2019)
- Elvy YIZHAK (08/05/2019)
- Amir BEN ABDALLAH (12/06/2019)
- Valérian GAUTIER (01/07/2019)
- Théo VANDEWAETER (15/07/2019)
- Matteo NASSI (31/07/2019)
- Lina CHAVEZ REYNA (08/08/2019)
- Arthur LANGRONIER (19/10/2019)
- Louka DUCOROY (24/10/2019)
- Jenna RIVEZ (29/10/2019)
- Emilia MARGUIN (06/11/2019)
- Mila NEJKOVIC (08/11/2019)
- Hugo AGASSIS (18/11/2019)



Les Décès

- Jacques, Edouard PHILIPOFF-BOGOLUBOFF
- Gilbert, Pierre ROSSO
- Woldemar ADACHOWSKY
- Rémi, Régis LE HEGARAT
- Myriam, Angèle IBLED (LEFOL)
- Josette, Renée SAULNIER (BUSI)
- Jean, Pierre ROSIER
- Bernard, François PARISOT
- Marie, Yvonne ARNAUDO (NOLIN)
- Jeanne, Rosalie BRAMME (RICHARD)
- Irène GOLDENFELD (WIJNEN)
- Dominique, Jean-Marie PEYRONEL
- Jacqueline, Pierrette, Yvonne JACQUEMOIRE (NYS)
- Jean-Charles, Arsène, Yves, Arthur MORINIÈRE
- Yves VINCENT
- Raphaël, André NEU
- Lucie Thérèse CUDA (L'HÔTE)

Fêtes et animations Rétrospective en images



NOËL PROVENÇAL À OPIO | LE 15 DÉCEMBRE 2019

C'est avec enthousiasme et joie de vivre qu'Opio a abordé les fêtes de fin d'année. Le 15 décembre, les festivités ont débuté par la montée des santons organisée par l'Ouliveto d'Opio et l'école néerlandaise «de Gouden Klomp».

Le groupe folklorique portugais (Recordações de Portugal - Antibes) et les groupes traditionnels provençaux (Lei Messuguié de Châteauneuf et l'Aî-



go-Vivo de Spéracèdes) ont égayé l'après-midi de leurs danses traditionnelles tandis que les Upians, venus en nombre, dégustaient les 13 desserts provençaux.

Les petits étaient bien sûr conviés à la fête notamment lors d'ateliers de création sur le thème de Noël, mais aussi en famille autour du spectacle original du magicien Théo Rozanski qui a présenté son incroyable tour de la table volante.

Sans déroger aux habitudes et à la satisfaction de tous les enfants, le Père Noël a fait son apparition



en fin d'après-midi, apportant cadeaux, friandises et chocolats chauds sur la place du Cœur de Village pleine de monde.

TÉLÉTHON - LE 7 DÉCEMBRE

Merci à tous les Upians qui ont relevé le challenge «2000 roses pour 2000 habitants» en faveur du Téléthon. Dans une ambiance détendue mais dans un esprit déterminé afin de collecter autant de dons que possible pour l'AMF, les bénévoles répartis cette année sur 2 stands se sont mobilisés tout au long de la journée. Mission accomplie puisque 1797,50 euros ont été récoltés cette année à la plus grande satisfaction de tous !



1.2 Traditions et bonne humeur à la Fête de la Rose et Sainte Floride en mai 2019

3. Forte affluence pour la lecture de Stéphane Fress dans le cadre du Festival des Mots



Des moments forts tout au long de l'année

4. Enchantement à l'Eglise avec les Nocturnes classiques d'Opio



5.6. Le théâtre sous toutes ses formes aux Mardis Théâtraux de l'été



7.8. Le jazz fait vibrer l'amphithéâtre avec Jazz-Up sous les Oliviers



9. Une fête villageoise au cœur de l'été avec la soirée du 13 juillet



10. Humour et décontraction aux Estivales du Département



11. «Bien-être au Féminin» met les femmes à l'honneur



12. Tous les passionnés se retrouvent à la Bourse Auto Moto d'Opio.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Commémoration de la fin de la seconde guerre. Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice de 1918 avec la participation des enfants afin que le souvenir perdure.

Les Cérémonies Patriotiques pour ne jamais oublier



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Célébration de notre fête nationale

CÉRÉMONIE DU 24 AOÛT

Anniversaire de la Libération d'Opio en août 44



STÈLE À LA MÉMOIRE DE LA FAMILLE BOCOBZA

Le 24 août 2019, Opio a également dévoilé une stèle à la mémoire de cinq hommes d'une même famille, dont le plus jeune n'avait que 18 ans, qui ont été arrêtés à Opio, puis déportés vers Auschwitz, via Nice et Drancy.

Leurs nom BOCOBZA et prénoms figurent sur cette plaque, dévoilée avec émotion sur le rond-point de la Font Neuve, à l'entrée du village, un bel endroit, paisible et propice au recueillement.

Avec le soutien de la Municipalité, l'initiative a été portée par l'association L'AMEJDAM « Association pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés des Alpes-Maritimes » qui œuvre afin de perpétuer le souvenir des juifs déportés durant la guerre. Les plaques commémoratives apposées rappellent à tous jusqu'où peuvent mener l'intolérance, le racisme et l'antisémitisme.

Les Associations à Opio



● **A.S.C.O Avenir Sportif Culturel d'Opio**

www.asco-opio.com

Anglais : 06 73 04 66 08

(laisser un message)

Italien : 06 15 36 64 34

(laisser un message)

Gym adultes et seniors :

06 48 68 07 99

Tir à l'arc : 06 88 57 49 91

Expression scénique et corporelle adultes et enfants :

06 88 57 49 91

Football : 06 70 71 80 50



Yoga et Longo - danse africaine :

06 63 33 88 42

Club inter-âge des Oliviers :

04 93 77 35 38 - 06 83 51 92 92

● **Cinquième Souffle Solutions**

- Atelier de créativité et mandala

- Accompagnement projet personnel ou professionnel

Tél : 06 84 53 69 40

www.solution.cinquemesouffle.fr



● **Roc Judo (Opio - Châteauneuf)**

Tél : 06 60 83 00 26

<https://rocjudo06.sportsregions.fr>



● **Ski club Rouret - Opio**

Sorties hebdomadaires en hiver

Tél : 06 12 51 18 83 ou

06 83 48 08 15

www.skiclub-rouret.fr

● **Ecole de Musique**

Cours de formation musicale, guitare, violon, violoncelle, harpe, piano et initiation instrumentale.

Tél : 06 63 34 91 97

Facebook : l'école de musique d'opio et ses nocturnes



● **Les Imagineurs**

Cours de théâtre pour adolescents et adultes

Tel : 06 58 48 70 72

<https://la-troupe-des-imagineurs-85.websself.net/>

latroupedesimagineurs@outlook.fr



● **Ecole Néerlandaise**

Cours de hollandais
Tél : 06 11 16 10 18
www.degoudenklomp.fr



● **Jeux m'balade**

Espace ludothèque
Tél : 06 30 80 05 45
www.jeuxmbalade.free.fr

● **Les Upians sur tréteaux**

Compagnie d'acteurs, chanteurs, musiciens et danseurs amateurs
Tél : 04 93 09 11 94
www.les-upians-sur-treteaux.fr



● **Athlétic Philippides Club Bar sur Loup**

Demi-fond, fond et trail...
Tél : 06 07 17 87 39
www.athleticphilippides.com

● **Terra Amata Opio**

Qi Gong
Contact : 06 10 73 48 94
www.shiatsu-qi-gong.com



● **Jazz Up**

Rencontres musicales mensuelles
Tél : 06 12 16 68 47
blog : jazzup06.org

● **Société de chasse**

michellombardo@hotmail.com

● **Handball des Collines Châteauneuf**

Tél : 06.95.61.14.61 ou
06 82 00 10 47
www.hbdc06.org



● **Photo-Club des Collines**

Tél : 04 65 01 93 70
https://photoclubdescollines.fr/

● **Dolma Lhamo**

Danse tibétaine, danse indienne bollywood
Tél : 06 82 19 28 42



● **Union Nationale des Anciens Combattants**

Tél : 04 93 77 25 51

● **Tree For Help**

Tel 04 93 12 21 85
www.treeforhelp.fr

● **Les Pitchounes d'Opio**

(assistantes maternelles)
Contact : 06 67 45 23 89
www.lespitchounesdopio.free.fr



● **AMAP**

Maintien d'une Agriculture Paysanne
Tél : 06 82 89 21 95
Blog : amap-opio.blogspot.fr

● **Association des commerçants**

Tél : 04 93 77 31 64

● **Cansa Basket Châteauneuf**

Tél : 06 11 65 88 02
Facebook : CANSA-BASKET-06740-CHATEAUNEUF-135095884829/

● **Tennis Club Municipal**

Cours et école de tennis
Tél : 06 85 73 73 70
www.tennisclubopio.com
Contact école de tennis : 06 63 24 16 74



● **A.P.E. association des parents d'élèves**

Tél : 06 50 50 18 22 ou 06 88 57 71 87
Facebook : APE-dOpio-1493022117623817



● **OPIO Temps Danse**

Danse Jazz
Tél : 06 07 02 55 32

● **Salsa Rayo Del SOL**

Cours de salsa
Tél : 06 18 07 62 80
www.salsarayodelsol.com



● **Le Chant des Cigales**

Cours de chant individuel et chant chorale (variété, gospel, pop, trad, classique, jazz...)
Tél : 06 17 14 23 51

www.le-chant-des-cigales.com

● **L'Olivette**

Activités Informatique, Peinture-dessin, Randonnées, Fêtes traditionnelles
Contact : oliveto06650@hotmail.fr



● **Association Dynamic Karaté Dojo des Alpes-Maritimes**

Monsieur Michel LORACH
tel : 06.81.10.36.92



Agenda

JANVIER

● **25/01 : Soirée Jazz Up** : Dona Flor Quartet (tout le programme sur le site jazzup06.org) à 20h30 Salle Polyvalente.

FÉVRIER

● **2/02 : Stage de Yoga**
infos : www.arche-de-gaia.org de 9h30 à 16h30
● **9/02 : Course «La Ronde des Fontaines»**
● **15/02 : Visite guidée de Gênes** par le Club des Oliviers
● **22/02 : Soirée Jazz Up**
François Arnaud (hommage à Stéphane Grapelli), Salle Polyvalente.

MARS

● **08/03 : Soirée théâtre**
● **15 et 22/03 : Elections Municipales**
● **21/03 : Soirée Jazz-up**
● **29/03 : Course** La Papet Nordic
www.athleticphilippides.com
● **29/03 : «Avec le printemps, l'énergie s'éveille»** pratiques de Yoga, Yoga du Rire, Médecine Chinoise, de 9h30 à 16h30 www.arche-de-gaia.org
● **30/03 : Don du Sang**

AVRIL

● **du 3 au 5/04 : Séjour en Italie** par le Club des Oliviers
● **04/04 : Thé dansant** en partenariat avec Châteauneuf à partir de 14h30 Salle du Maset
● **11/04 : Théâtre** Scène ouverte (présentée par les ados de la troupe Les Imagineurs)
● **25/04 : Soirée Jazz Up**
● **26/04 : Course** Le Roq'4 Trail (Roquefort) www.athleticphilippides.com

MAI

● **8/05 : Commémoration de 1945**
● **10/05 : 1^{er} Canicross des Alpes-Maritimes.** Venez courir avec votre chien, entre 7h30 et 16h - Bois d'Opio.
● **16/05 : Théâtre** Pinocchio (réécriture du conte original et de la pièce de

Pommerat, présenté par les adultes de la troupe Les Imagineurs) 20h20
● **16/05 : Journée surprise** organisée par le Club des Oliviers

● **17/05 : Fête de la Rose**
Cueillette au champ, distillation de la rose, produits du terroir, danses et animations au Parc de Loisirs.
Repas associatif.



● **23/05 : Soirée Jazz-up**
● **29/05 : Fête des Voisins**
● **30/05 : Spectacle de fin d'année «Opio Temps Danse»** au Pré des Arts de Valbonne. 2 représentations de 19h30 à 20h30 et de 21h à 22h
● **31/05 : Sainte Floride**

JUIN

● **06/06 : Spectacle des élèves en cours de chant** à la Salle Polyvalente
● **15/06 : Don du Sang**
● **19/06 : Fête de fin d'année de l'APE**
● **21/06 : Fête de la Musique et Feu de la Saint Jean** à l'Amphithéâtre.
● **20/06 : Soirée Jazz-up** Spirale trio (report du concert annulé de novembre 2019)
● **27/06 : Les Cigales 2^{ème} édition du Festival de Chorales «Les Vocalises»**

JUILLET

● **Du 1^{er} au 6/07 : Séjour à Salzbourg** et le Lacs – sur les pas de Mozart organisé par le Club des Oliviers
● **13/07 : Soirée dansante** sur le parvis de la Mairie
● **En juillet : les Nocturnes d'Opio**
Festival de musique classique
● **En juillet-Août : Soirées Estivales** du

Département des Alpes-Maritimes à l'Amphithéâtre.



AOÛT

● **les 7, 8 et 9/08 : Festival «Jazz Up Sous Les Oliviers»** à l'amphithéâtre
Le 7 : LMZG
Le 8 : Labana Cuba
Le 9 : Pierre Bertrand (Far East Suite from Duke Ellington)

● Suite des **Estivales du Département**
● **24/08 : Cérémonie de commémoration de la Libération d'Opio.**

SEPTEMBRE

● **7/09 : Don du Sang**
● **Forum des Associations**
● **21/09 : Soirée Jazz Up**

OCTOBRE

● **du 05 au 11/10 : Semaine Bleue**
● **11/10 : Trophée de Golf Adhois**
● **11/10 : Bourse Auto Moto**
● **Tennis : Tournoi Double Schmidt**

NOVEMBRE

● **11/11 : Commémoration de 1918**
● **23/11 : Don du Sang**

DÉCEMBRE

● **5/12 : Téléthon**
● **10 / 12 : Journée au Marché de Bordighera** organisée par le Club des Oliviers
● **13/12 Noël provençal à Opio**



VOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

Depuis l'arrivée de son nouveau propriétaire, la Pharmacie d'Opio a été rénovée et modernisée avec l'installation d'un robot.

A proximité, le kiosque à journaux de Philippe Vanneste vous propose la presse française et étrangère, loto et jeux de grattage.

